

Vous mettez fin à votre activité d'hébergeur ? Voici les démarches à suivre ...

1. Rapprochez-vous du service de la mairie du lieu de votre hébergement (voir coordonnées ci-dessous) ;
2. Il vous sera délivré une attestation de fin d'activité ;
3. Transmettre une copie de cette attestation au T.C.O. (Régie Taxe de Séjour) ainsi qu'au service des impôts pour clôture de votre dossier.

IMPORTANT

Votre déclaration mensuelle de la taxe de séjour devra être effectuée sur la plateforme <https://tco.taxesejour.fr> ou devra être envoyée à la Régie Taxe de Séjour tant que ces démarches ne sont pas effectuées.

COORDONNÉES DE VOS INTERLOCUTEURS

Ville de Saint-Leu : Service Réglementation

Mme Georgette VERPILLOT

georgette_verpillot@mairie-st-leu@mairie-saintleu.fr / Tél. : 0262 34 80 03

58, rue du Général Lambert - BP 1004 - 97898 SAINT LEU CEDEX

Ville de Trois-Bassins : Service Economique

Mme Claudine NOURRY

serviceeconomique@ville-troisbassins.re / Tél. : 0262 24 80 03

2, rue du Général de Gaulle 97426 LES TROIS BASSINS

Ville de Saint-Paul : Service Impôts et Taxes

Mme Joanna DJUNIA

joanna.djunia@mairie-saintpaul.fr / Tél. : 0262 45 91 55

Place du Général de Gaulle - CS 51015 - 97864 SAINT PAUL CEDEX

Ville de La Possession : Service Biodiversité – économie, Insertion – Tourisme

M. Osman FAHAROUDINE

ofaharouddine@lapossession.re / Tél. : 0262 22 93 05

B.P. 92, rue Waldeck-Rochet - 97419 LA POSSESSION

Le Port : Service Règlementation

Mme Nathalie LEPINAY

reglementation@ville-port.re / Tél. : 0262 42 03 86

9 rue Renaudière de Vaux – BP 62004 – 97821 LE PORT CEDEX

T.C.O. : Régie Taxe de Séjour

M. Yohann IRSAPOULLE

tco@taxesejour.fr / Tél. : 0262 45 89 20

TCO – Régie Taxe de Séjour – BP 50049 – 97822 LE PORT CEDEX